



**DU 29 JUIN AU 21 AOÛT 2020**

**DATES D'INSCRIPTIONS :  
6 et 7 Avril 2020 de 19h à 21h**



## CAMP DE JOUR SAINT-ANDRÉ-APÔTRE

215, rue Prieur Ouest  
☎ • 514 872-6290 (durant l'été)  
Entrée par la porte du service de garde  
☎ • Loisirs U.F.A. : 514 331-6413 [www](http://www.loisirsufa.ca) • [www.loisirsufa.ca](http://www.loisirsufa.ca)  
Adresse postale : 161, boul. Henri-Bourassa Ouest H3L 1N2

### ÂGE

- Les enfants de 6 à 13 ans ainsi que ceux de 5 ans qui auront complété leur maternelle en juin 2020. Ratio 1/15.
- 14-15 ans : aide-animateur bénévole — réserver avant le 1<sup>er</sup> juin. (aucuns frais)

### ACTIVITÉS

L'été à Saint-André-Apôtre, c'est une expérience unique : jeux de groupe, bricolage, journées scientifiques, culturelles et sportives... Le camp de jour propose une activité spéciale par semaine, comme Arbraska, Atrium, Laser Quest...

### DÉMARCHES D'INSCRIPTION

Préinscription : Dès le 12 mars sur rendez-vous, pour les habitués. Les inscriptions auront lieu les 6 et 7 avril 2020 de 18 h 30 à 21 h aux Loisirs U.F.A. à l'adresse suivante : 161, boul. Henri-Bourassa Ouest H3L 1N2  
Lors de l'inscription, vous devrez :

- remplir une fiche d'inscription pour chaque enfant (vous pouvez la trouver sur le site Web);
- indiquer le numéro de sa carte d'assurance maladie;
- agraffer obligatoirement une photo récente de l'enfant (format passeport);
- compléter la fiche santé recto verso;
- aucune inscription par téléphone;



- aucune inscription à la journée;
- votre adresse courriel est nécessaire afin de vous envoyer le programme de la semaine (le vendredi);
- un programme papier sera remis le lundi sur demande à ceux qui n'ont pas de courriel.

Vous devrez également fournir des renseignements portant sur le parent « soutien de l'enfant », les coordonnées et le numéro d'assurance sociale du père, de la mère ou du tuteur de l'enfant. Ces renseignements sont nécessaires pour l'émission des reçus de frais de garde d'enfants (Relevé 24).

### MODALITÉS DE PAIEMENT

- Argent, carte de crédit, carte de débit ou chèque couvrant la totalité des frais, à l'ordre d'U.F.A. et remis lors de l'inscription; ou deux chèques, un premier chèque couvrant 50 % du coût en date de l'inscription et un deuxième chèque couvrant l'autre 50 % en date du 20 juin 2020. Le deuxième versement doit obligatoirement être payé par un chèque postdaté remis lors de l'inscription.
- Prévoir aussi l'achat du chandail du camp (le chandail de l'été dernier est accepté). Chandail obligatoire pour les sorties au coût de 12 \$
- L'inscription est valide seulement lorsqu'elle est entièrement payée.
- Annulation : aucun remboursement après le 25 juin 2020.
- La semaine 1 est non-modifiable, ni remboursable.
- Modification des semaines 2 à 8 : si vous faites un changement de semaine durant l'été, des frais d'administration de 10 \$ vous seront chargés.
- Pour toute demande de remboursement avant le 25 juin 2020, il est obligatoire de venir prendre au bureau le formulaire « Demande de remboursement », sans celui-ci il n'y a aucun remboursement. Des frais de 10 à 25 % sont applicables. Les annulations par téléphone ne sont pas acceptées.
- Un chèque retourné (manque de fonds) par l'institution financière devra être remboursé en argent comptant incluant les frais de pénalités bancaires de 25 \$ pour que votre enfant puisse avoir le droit de fréquenter le camp.

### FORMATION DES ANIMATEURS

Certification reconnue obligatoire (DAFA et RCR premiers soins exigés)

### INFORMATION

Un document d'information sur le déroulement de notre camp sera remis lors de l'inscription. Ceux qui auront profité de la préinscription postale recevront le document le premier jour du camp.

### HORAIRES ET COÛTS

Début : 29 juin 2020

### CAMP DE JOUR

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h  
Coût : 80 \$/semaine (sorties et transport inclus)

### SERVICE D'ACCUEIL PROLONGÉ

Lundi au vendredi : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h  
Coût : 40 \$ par semaine  
AM ou PM seulement : 25 \$ par semaine  
Un matin ou un soir occasionnel 10 \$ avec préavis  
Un retard après 18 h, la pénalité sera de 5 \$ par période de 15 min.

### RÈGLES INTERNES

L'enfant doit avoir tous les jours dans son sac à dos :

- Un lunch froid, contenant réfrigérant (Ice pack)
- Maillot de bain, serviette et crème solaire
- Des espadrilles, casquette ou chapeau
- Tenue sportive
- 2 jus ou eau et 1 ou 2 collations
- Chandail du camp obligatoire lors des journées de sorties

Le respect est primordial au camp de jour.